



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 1085

Texte de la question

CONCERTATION SUR L'AUTONOMIE DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Édouard Courtial, pour le groupe UMP.

M. Édouard Courtial. J'associe M. Lucien Degauchy à ma question.

Monsieur le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, le 12 janvier dernier, à Saint-Lô, le Président de la République vous a chargé d'organiser une grande concertation visant à définir une nouvelle politique à destination de la jeunesse.

Lundi 9 mars, vous avez lancé cette concertation en installant la commission sur la politique de la jeunesse, à laquelle vont participer des parlementaires désignés par les présidents des deux assemblées.

La concertation a donc commencé, avec comme fil conducteur la volonté du Président de la République de répondre à la problématique de l'autonomie des jeunes, qui deviennent indépendants de plus en plus tard et sont les plus frappés par le chômage.

Pouvez-vous nous indiquer comment vous comptez organiser cette concertation, et quels en sont les lignes directrices et les objectifs ? Comment la commission est-elle composée et organisée ? De quelle façon la représentation nationale sera-t-elle associée à vos travaux ?

Parallèlement à cette concertation nationale vous avez annoncé que le Gouvernement allait mener des expérimentations dans le cadre du fonds d'expérimentation pour la jeunesse créé par la loi relative à la généralisation du RSA. Je sais qu'il s'agit d'un sujet qui vous est cher, et que vous souhaitez que ces expérimentations se développent rapidement : pouvez-vous nous indiquer de quelle façon elles seront lancées ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Martin Hirsch, haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse.

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse.*

Monsieur Courtial, je vous remercie d'avoir été présents, avec Marisol Touraine, lors de l'installation de la commission sur la politique de la jeunesse, et d'avoir accepté d'animer l'un de ses groupes de travail. Il portait sur la question des ressources des jeunes, étudiants ou non. D'autres thèmes seront abordés puisque la commission travaillera sur la formation, l'orientation, les ressources, la citoyenneté, l'emploi, la santé et le logement.

Nous étions soixante-dix, partenaires sociaux, élus de droite et de gauche, membres des différents réseaux de jeunesse, décidés à consacrer trois mois pour apporter des solutions novatrices à la question des jeunes.

La prochaine séance de la commission sera consacrée aux jeunes face à la crise. Nous avons conscience que, s'il nous faut, d'une part, mettre sur pied des politiques pour la jeunesse qui n'ont jamais été globales, comme on le reconnaît à droite et à gauche, nous devons, d'autre part, apporter des réponses rapides à la situation des jeunes en période de crise.

Pour être sûrs de mettre en place des solutions efficaces, nous lancerons la semaine prochaine des programmes expérimentaux avec des actions concrètes. Elles concernent, par exemple, les décrocheurs scolaires ; le fait de permettre à ceux qui quittent l'école de ne pas être repris, par hasard, par telle ou telle mission locale, mais de bénéficier d'une continuité de parcours immédiate ; ou encore des programmes de prévention de la rupture des parcours d'apprentissage.

Enfin nous voulons qu'il soit possible, sur deux ou trois territoires volontaires, de mesurer ce qu'il convient de faire pour ne pas laisser un seul jeune sans emploi, sans formation, sans ressources ou sans accompagnement. Nous nous appuierons ensuite sur ces données pour mener une politique nationale.
Merci beaucoup, mesdames, messieurs les députés, de contribuer à ce travail. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Édouard Courtial](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1085

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Ministère attributaire : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mars 2009